

S MAGAZINE MUNICIPAL



et porteuse d'avenir

octobre 2022 //457



Convention territoriale globale : à vos côtés, à tous les âges de la vie

// dossier



actualité

ma ville... d'avenir et innovante

4-5 // Une rentrée réussie et porteuse d'avenir

6 // Un nouveau projet de cinéma pour les Martinérois ma ville... d'environnement

7 // Zone à faibles émissions-mobilité : rendre l'air plus respirable

ma ville... solidaire

8 // Mission locale Jeunes et Maison de l'emploi Nord-Est : deux structures d'accompagnement à l'emploi et à l'insertion dans un même lieu

9 // Semaine d'information sur la santé mentale *ma ville...* citoyenne

10-11 // Retour sur le Conseil municipal du 28 septembre



portrait

. // Carole Mader Quand le cerveau papillonne...



en mouvement



dossier

// Convention territoriale globale : à vos côtés, à tous les âges de la vie



plus loin

// Claire Thoury

Sociologue, présidente du Mouvement associatif



culturelle

22 // Fête de la science : prenons soin de notre planète 23 // Empruntons l'itinéraire d'une dilettante...



active

// Carton plein pour le premier volet du Forum "Viens choisir ton sport"



en vues

// Journées européennes du patrimoine et du matrimoine Coup de projecteur sur le patrimoine durable



expression politique



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières): ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière: préservant la biodiversité: garantissant le respect de ceux qui possèdent les forèts, y vivent et y travaillent; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers



e avec les médias lors de la conférence de présentation du projet de cinémas métropolitains.

Le président de la
République choisit une voie
de division et de tension.
Il conviendrait au contraire
de mener une politique
de coopération
et de solidarité.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Audrey Taupenas Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Héléna Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin, Audrey Taupenas Mise en pages Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière Photos Héléna, Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS), Audrey Taupenas (AT) Photos expressions politique p 24-25 Patricio Pardo-Avalos Photo Une Héléna Orcel.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.10.22 Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Retrouvez aussi l'actualité en vidéo sur ville de Saint-Martin-d'Hères







Le gouvernement vient d'annoncer la réforme des retraites, comment réagissez-vous ?

David Queiros: Alors que la priorité du gouvernement devrait être une mobilisation générale pour l'augmentation des salaires afin que chacune et chacun puisse vivre dignement et faire face à l'inflation, l'exécutif choisit de faire payer - encore une fois - la crise aux travailleurs par des mesures injustes et inadaptées. Le gouvernement n'a pas seulement décidé de faire payer la crise aux travailleurs, mais aussi aux collectivités locales et à leurs usagers. Le Projet de loi de programmation des finances publiques, en l'état, veut imposer une baisse de leurs budgets, au moment où celles-ci doivent affronter une augmentation jamais vue des prix de l'énergie. Et si les collectivités ne se plient pas ? Baisse de leurs dotations, et même menace de tutelle! Le président de la République choisit une voie de division et de tension. Il conviendrait au contraire de mener une politique de coopération et de solidarité. Cela permettrait de répondre aux besoins de la population en matière de santé, d'éducation, de mobilité, d'économie d'énergie et de soutenir les collectivités locales dans leurs initiatives en ces domaines. Et pour financer cette ambition, il est nécessaire de mettre à contribution les superprofits dont ceux de Total, par exemple, qui vient d'annoncer un doublement de ses bénéfices pour le seul deuxième trimestre, avec plus de cinq milliards d'euros de gain.

Vous évoquez la crise énergétique. Quelles mesures vont être prises à Saint-Martin-d'Hères?

David Queiros: Depuis la dérégulation du secteur énergétique portée par les politiques libérales, comme les ménages, nous subissons les aléas du marché. Concrètement, en 2023, il est prévu une augmentation de 1,3 million d'euros, soit près de 80 % d'augmentation. J'ai en ce sens signé l'appel des maires* qui demande notamment au gouvernement de « permettre aux collectivités de bénéficier du tarif réglementé pour ne plus être soumises au marché ».

En revanche, nous avons les moyens d'agir sur les volumes consommés. Grâce à l'implication de la Ville dans les plans climat depuis 2006, nous avons pu baisser notre consommation énergétique de 30 %. Sans ce travail mené avec conviction, nous aurions à payer un million d'euros supplémentaire sur notre facture d'énergie. Pour répondre à la situation actuelle, il va nous falloir faire des efforts importants, qui ne compenseront pas intégralement cette hausse vertigineuse. Sans entrer dans le détail exhaustif des mesures, nous allons vers une gestion plus sobre des équipements sportifs, l'accélération du remplacement des luminaires énergivores par des LED, la poursuite de la coupure ou de la modération de l'éclairage public, l'adaptation de manière fine des horaires de chauffage aux usages des sites, ou encore le raccordement au chauffage urbain dès que possible.

En septembre, vous avez animé, avec le président de la Métropole et le maire de Fontaine, une conférence de presse sur le développement de l'offre cinématographique. Le projet de cinéma sur le pôle de vie Neyrpic est donc relancé?

David Queiros: C'est effectivement avec grand plaisir que nous avons annoncé l'engagement de Mégarama, un opérateur national, prêt à investir dans deux projets de cinéma, un à court terme à Saint-Martin-d'Hères et un à moyen terme à Fontaine. Pour notre ville, le projet de Mégarama est d'implanter 9 salles, représentant 1 500 sièges environ. Dans ce format, le nouveau cinéma veut s'inscrire dans le schéma d'équilibre suggéré par la Métropole permettant à toutes les offres de cinéma de l'agglomération de travailler en complémentarité, tout en ouvrant l'accès au grand écran à de nouveaux publics. Les enjeux sont majeurs : renforcer l'accès à la culture par plus de proximité, équilibrer tous les pôles métropolitains et faire le pari d'une société du vivre-ensemble face aux plateformes numériques. Le projet doit être encore validé par une instance départementale. Mais nous voulons croire que les enjeux évoqués plaident pour cette nouvelle offre cinématographique. Comme l'acteur Vincent Lindon l'a dit très récemment, et mieux que beaucoup : « Il faut faire de belles salles de cinéma, très accueillantes, propres, grandes. Là, les gens ont envie d'aller au cinéma pour se retrouver ensemble.»

* https://framaforms.org/monsieur-le-president-de-la-republique-nous-ne-pourrons-plus-payer-lappel-des-maires-et-elues-locaux



2 723 petits Martinérois ont repris le chemin de l'école le matin du 1er septembre.
Après la longue pause estivale, les enfants comme leurs parents se retrouvent devant l'entrée. Ce moment parfois joyeux ou angoissant pour les écoliers est toujours important pour la Ville car l'éducation est l'un des piliers de sa politique.

gest avec une allégresse retrouvée que se passe le retour en classe, sans masque, même si un protocole minimal instauré par l'Éducation nationale subsiste », mentionne Kristof Domenech, élu aux affaires scolaires.

Des effectifs stables

Aujourd'hui, les effectifs sont connus avec 1 004 enfants en maternelle, où la diminution est la plus marquée et 1 719 élèves en élémentaire. La baisse de la natalité, sensible sur toute la France, est bien perceptible à

Saint-Martin-d'Hères, notamment dans les classes maternelles. Avec un aspect spécifique cette année : le nombre des enfants de 2 ans accueillis en toute petite section (TPS) passe à 10 contre 35 l'an passé.

Ouvertures et fermetures de classes

Trois ouvertures et cinq fermetures sont comptabilisées pour cette rentrée. Elles se décomposent ainsi, pour les ouvertures à Joliot-Curie maternelle, à Romain Rolland et Paul Langevin élémentaires. Et pour les fermetures, à Henri Barbusse élémentaire et maternelle, à Condorcet et Paul Vaillant-Couturier maternelles et à l'élémentaire Voltaire, L'ensemble des dispositifs annoncés par l'Éducation nationale sont effectifs sur tout le territoire communal, avec des classes de CP et de CE1 dédoublées en Réseau d'éducation prioritaire (Rep), comprenant 14 à 15 élèves par classe. Pour cette rentrée, le dispositif est étendu aux classes de grande section de maternelle à Henri Barbusse, Joliot-Curie, Paul Langevin et Voltaire. // KS

KRISTOF DOMENECH

Conseiller délégué aux affaires scolaires et à l'enfance

"L'équipe municipale inscrit cette rentrée dans la continuité des décisions prises en début de mandat. Après deux ans soumis à la crise sanitaire, nous sommes aujourd'hui plus à même de nous concentrer sur le



cœur de notre volet éducatif. À ce propos, la Ville œuvre toujours de concert avec l'Éducation nationale. Nous sommes encore impactés par une baisse continue mais stable de nos effectifs, avec en moyenne moins 90 élèves par an. Notre situation est le reflet d'une baisse nationale, toutefois un peu plus sensible sur le territoire. Nous continuons d'axer nos priorités sur la qualité de l'accueil et du bien-être des enfants, tant en périscolaire qu'en offre d'accueils de loisirs. Nous avons pérennisé la plupart des postes d'encadrants sur des temps complets, pour qu'ils bénéficient de vrais temps de travail, et même si nous traversons un contexte défavorable nous veillons à répondre le mieux possible aux sollicitations des parents d'élèves." // Propos recueillis par KS

La tournée marathon des écoles



La rentrée scolaire étant lancée, le maire, David Queiros, entouré d'élus dont Kristof Domenech, conseiller délégué aux affaires scolaires, et de Nathalie Penin, inspectrice de l'Éducation nationale, a entamé la tournée des écoles le mardi 6 septembre dans le quartier nord. Elle s'est poursuivie le lendemain dans les groupes scolaires du quartier sud. Ces visites ont permis de constater sur le terrain une rentrée "normale" – après celles de 2020 et 2021 bousculées par la pandémie –, de rencontrer les écoliers, les enseignants et les agents municipaux. Ce fut aussi l'occasion de prendre la mesure des travaux menés cet été dans différents établissements. // HO

© Stéphanie Nelson

Réunion de rentrée : les effectifs et la sobriété

énergétique en question

Jeudi 8 septembre, la réunion de rentrée a fait le point sur la reprise et les enjeux à venir.

près deux rentrées sous couverture sanitaire, les masques sont tombés, jeudi 1er septembre, pour laisser place à une reprise tout en sourires et joie de se retrouver. Cette rentrée « apaisée » et « souriante », le maire, David Queiros, l'élu aux affaires scolaires et à l'enfance, Kristof Domenech, et l'inspectrice de l'Éducation nationale, Nathalie Penin, l'ont soulignée lors de la réunion rassemblant directeurs d'écoles et parents délégués.

Ce rendez-vous a permis de faire le point sur les effectifs, « avec une moyenne satisfaisante de 20 élèves par classe », tandis que la baisse constatée du nombre d'enfants inscrits en primaire va faire l'obiet d'une étude afin de comprendre le phénomène.



Un point a également été fait sur les travaux de rénovation et d'accessibilité réalisés pendant l'été, ainsi que sur les projets à venir, notamment la reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin. Le maire a fait part de la préoccupation de la collectivité quant à l'augmentation sans précédent du prix de l'énergie. Une réalité « contraignante pour tous », qui conduit la Ville à adopter un plan de réduction des

consommations et de baisse des températures de chauffage. Comme l'ensemble des bâtiments et équipements, les écoles seront concernées cet hiver. « Avec discernement et intelligence, en tenant compte des besoins et de l'âge des enfants accueillis », a affirmé le maire. Il a également rassuré : « Alors que l'inflation impacte également la restauration municipale, les tarifs des repas servis aux enfants n'augmenteront pas. » // NP



SECONDE VIE POUR LE TILLEUL

Affaibli par la sécheresse et devenu dangereux suite à la rupture de plusieurs racines, le tilleul de la cour de l'école Saint-Just a dû être abattu par le ser-

ont valorisé le tronc en réalisant un banc et un fauteuil - aux airs de village des Schtroumpfs - à destination des écoliers. Dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur et de la végétalisation des espaces publics, trois nouveaux arbres vont être plantés cet automne. // NP

SAINT-MARTIN-D'HÈRES À L'HONNEUR DANS **UN MANUEL SCOLAIRE**

Dans le nouveau manuel d'histoire-géographie* (collection Hatier), les élèves de 4e étudieront l'affiche de la Journée internationale des droits des femmes réalisée par la Ville en 2020. Elle illustre l'étude de cas : "Pourquoi le combat pour l'égalité femmes-hommes reste-t-il d'actualité?", et la fiche méthode "Lire et analyser une caricature ou une affiche". // HO

*Fiches d'activités Histoire-Géographie EMC 4e - Ed. 2022



Rentrée musicale à l'école élémentaire Paul Bert

Le 1er septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. En ce jour de rentrée, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire Paul Bert ont donné de la voix en interprétant des chansons sur le thème de l'environnement, tout en effectuant des



chorégraphies apprises l'année dernière. Cette rentrée musicale a permis aux enseignants, aux parents et aux enfants de se retrouver dans une ambiance festive. // HO

Un nouveau projet de cinéma pour les Martinérois

«Un accès pour tous à la culture. »

« Un accès pour tous à la culture. »
C'est par ces mots que, mardi
13 septembre, le maire, David
Queiros, a ouvert la conférence de
presse sur le développement de l'offre
cinématographique en faveur d'un
équilibre territorial.

e maire, David Queiros, le président de Grenoble-Alpes Métropole, Christophe Ferrari, et le maire de Fontaine, Franck Longo, ont annoncé, ensemble, le développement d'une offre de cinémas complémentaire au paysage culturel existant, et s'inscrivant dans le cadre du renforcement des polarités métropolitaines.

9 salles, 1 500 sièges et une offre grand public

Souvenez-vous, à Saint-Martin-d'Hères, le projet ne date pas d'hier. L'implantation d'un cinéma de 12 salles (2 300 places) sur le site de Neyrpic avait été débattue puis refusée par différentes instances. Désormais, la municipalité et Apsys proposent un cinéma à taille plus réduite exploité par l'opérateur Megarama : 9 salles, 1 500 sièges, une offre de films "grand public", un protocole d'accord entre Megarama, la Ville et son cinéma d'Art et Essai, Mon Ciné, pour construire une



complémentarité culturelle. Voilà le détail du nouveau projet martinérois.

Les projets développés dans les communes de Saint-Martin-d'Hères et Fontaine (dans le secteur Portes du Vercors avec un projet de l'ordre de 1 000 à 1 100 sièges) affirment la vision d'une culture forte et vivante permettant l'accès au cinéma à de nouveaux publics. C'est le pari revendiqué du cinéma comme un lieu de rencontre, de partage et de destination, face aux plateformes dématérialisées. Devant les défis et les risques d'une société du "tout numérique", les équipements culturels des territoires ne se concurrencent pas, ils se complètent. // AT

LE CINÉMA, QUEL CALENDRIER?

Fin septembre, l'investisseurgestionnaire du pôle de vie Neyrpic, Apsys, a déposé le dossier auprès de la Commission départementale d'aménagement cinématographique qui doit statuer fin novembre. Si le projet est validé par cette instance, le permis de construire pourra être déposé. Les travaux dureront 18 mois environ.

... La parole aux habitants



Partie intégrante du grand projet Quartiers Sud, le volet Cœurs de ville, cœurs de métropole porté par Grenoble-Alpes Métropole (compétente en la matière) en étroite collaboration avec Saint-Martind'Hères s'intéresse aux voiries. La concertation a débuté cet automne. Du 19 au 30 septembre, les agents de Grenoble-Alpes Métropole sont allés à la rencontre des habitants et usagers des quartiers sud. Sur le triporteur, le plan du quartier et des voiries qui le traversent. Dans le cadre du grand projet Quartiers sud, l'avenue Marcel Cachin et les rues adjacentes vont faire l'objet d'aménagements importants. Quelle requalification? Quelle place pour les piétons? Les cyclistes? Quelle part attribuer aux stationnements, aux espaces verts? Où faut-il agir pour ralentir la vitesse, sécuriser davantage les déplacements?

Du 26 septembre au 14 octobre, des rencontres thématiques ont été programmées avec les commerçants sédentaires et non sédentaires, les acteurs socioculturels..., là encore afin de recueillir leurs avis. Dans l'intervalle (6 octobre), une balade urbaine

proposait d'échanger collectivement, sur le terrain.

Samedi 15 octobre, de 11 h à 18 h, un forum de clôture de cette première phase de concertation est programmé sur la place Paul Éluard. Un temps pour revenir sur les remarques formulées et débattre de la transformation du secteur. La prochaine grande étape interviendra le 15 novembre, avec le lancement de la concertation réglementaire. // NP

>> Pour répondre au questionnaire et participer à une cartographie en ligne : metropoleparticipative. fr/participation/43329/32espace-participatif.htm // Zone à faible émission-mobilité (ZFE-m)

Rendre l'air plus respirable

Saint-Martin-d'Hères fait partie des 27 communes de la Métropole dans lesquelles le dispositif ZFE-m est opérationnel depuis 2019*. Objectif: limiter l'accès des véhicules les plus polluants afin d'améliorer la qualité de l'air et de limiter les risques pour la santé.

dans la métropole pour les

camions et les véhicules utili-

taires en 2019, cette mesure

a permis une baisse de 16 %

des émissions de particules fines. Depuis juillet, après les

Crit'Air 5 et 4, c'est au tour des

véhicules utilitaires légers et

des poids lourds Crit'Air 3 d'être

interdits. Une période transi-

toire est prévue jusqu'à la fin

de l'année pour permettre aux

propriétaires de s'adapter et de

se tourner vers les dispositifs

d'améliorer la qualité de l'air et de limiter les risques pour la santé.

d'accompagnement**. À partir de novembre, les demandes de dérogation (sous conditions) pourront être effectuées en ligne**.



Dès 2023, la ZFE-m s'étendra aux véhicules particuliers dans 13 communes de la métropole, dont Saint-Martin-d'Hères. Les voitures Crit'Air 5 (diesel d'avant 2001, essence d'avant 1997), soit 3 % des véhicules, ne pourront plus circuler à Saint-Martin-d'Hères et dans les communes engagées. En 2024, ce sera au tour de voitures Crit'Air 4, soit 3 %, et l'année

suivante les Crit'Air 3, soit 11 % des véhicules. Grenoble-Alpes Métropole et les collectivités concernées travaillent à définir les modalités d'application de cette mesure et l'accompagnement financier à mettre en place. Débutée en septembre,

la concertation conduite par la Métropole va se poursuivre jusqu'en décembre. // NP

*Véhicules utilitaires légers et poids lourds

**Toutes les infos : grenoblealpesmetropole.fr



Contribution en ligne : metropoleparticipative.fr
16 rencontres dans l'espace public
7 ateliers de travail ouverts aux habitants
volontaires dès novembre*
3 ateliers ouverts à 20 habitants volontaires
sur l'accompagnement au changement de modes de déplacement*

*Toutes les infos sur metropoleparticipative.fr

Trottinettes et vélos électriques : **un déploiement réussi**



Depuis le 1^{er} juillet, de nouveaux engins électriques reconnaissables par leurs couleurs bleu et rouge ont fait leur apparition dans la commune!

À ce jour, le maillage sur 13 communes de la métropole des engins Dott est quasi complet. Environ 24 000 personnes ont réalisé un trajet avec ce service en utilisant l'un des 1 300 vélos ou l'une des 2 000 trottinettes. Plus de 40 000 trajets sont réalisés chaque semaine, dont trois quart en trottinette. Les vélos sont plus utilisés en cœur urbain intrarocade, tandis que les trottinettes le sont dans les petites communes.

À Saint-Martin-d'Hères, 161 trottinettes (limitées à 20 km/h) et 105 vélos à assistance électrique (limités à 25 km/h) sont déployés sur les 62 emplacements réfléchis et autorisés. Dans la commune, 0,9 trajet d'une distance moyenne de 3 kilomètres sont enregistrés par jour et par vélo. La commune arrive ainsi en troisième position derrière Meylan et Grenoble. 1,58 trajet représente une distance de 2 kilomètres par jour et par trottinette.

Comment ça roule ? Télécharger l'application Dott, consulter la carte pour trouver la trottinette ou le vélo le plus proche, scanner le QR code et appuyer sur "débloquer" pour commencer le trajet. Une fois arrivé à destination, il faut stationner l'engin dans une zone dédiée, pour ne pas payer plus que le prix du trajet! // HO

ZOOM

TROTT' DOTT : ROULER EN SÉCURITÉ !

- Être âgé de 18 ans ou plus
- Interdiction de rouler en état d'ébriété
- Interdiction de rouler sur les trottoirs
- Sur l'itinéraire, veiller aux usagers les plus vulnérables
- Pas plus d'une personne par véhicule
- Porter un équipement réfléchissant la nuit tombée
- Port du casque recommandé
- Rester concentré (pas d'écouteurs ou de téléphone)
- Respecter les règles du Code de la route
- Se garer uniquement sur les emplacements réservés

Mission locale Jeunes et Maison de l'emploi Nord-Est

Deux structures d'accompagnement à l'emploi et à l'insertion dans un même lieu

Le maire, David Queiros, Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole, Catherine Bolze, conseillère régionale, Christophe Charles, vice-président du Département et Éléonore Lacroix, secrétaire générale de la préfecture, ont inauguré les nouveaux locaux le 2 septembre dernier.

Soulignant « l'attachement de l'équipe municipale aux politiques d'insertion », le maire, David Queiros, s'est félicité, lors de l'inauguration de la Mission locale et de la Maison de l'emploi – le 2 septembre –, « du rapprochement de ces deux entités dédiées à l'emploi et à l'insertion qui défendent au quotidien les valeurs d'accompagnement ».

est en janvier dernier que la Mission locale Jeunes et la Maison de l'emploi Nord-Est ont emménagé au sein du bâtiment l'Intemporel, à deux pas du futur pôle de vie Neyrpic. Installées au 1er étage, les deux structures métropolitaines partagent les mêmes locaux (700 m² de bureaux et un investissement financier métropolitain de 2,6 M€). Une conception propice à la mutualisation des espaces et à la coopération en faveur de l'accompagnement des publics dès 16 ans.

Mission locale Jeunes

Soutenir les jeunes dans leurs projets de formation, d'emploi et dans la résolution des problèmes de la vie quotidienne (logement, santé, mobilité...) est au cœur du travail mené par l'association dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans des communes de Saint-Martin-d'Hères, Chamrousse, Saint-Martin-d'Uriage et Venon.

En 2021, les dix conseillers ont ainsi accompagné près de 800 jeunes. 610 d'entre eux ont accédé à un emploi, 86 sont entrés en formation et 66 en alternance. Des résultats satisfaisants, en phase avec l'objectif de la Mission locale : proposer à chaque jeune un parcours cohérent de formation et d'insertion, avec le souci réaffirmé de faire reculer toutes les pratiques discriminatoires.

Maison de l'emploi : accompagner les plus de 26 ans

La Maison de l'emploi accueille le public des communes de Saint-Martin-d'Hères, Domène, Muriannette, La Tronche, Meylan, Corenc et Le Sappey. Elle accompagne vers l'emploi près de 400 personnes de plus de 26 ans. 83 % d'entre elles sont allocataires du RSA, 54 % sont des femmes. Le travail d'accompagnement personnalisé mené par les professionnels permet une retour à l'emploi de 60 % du public suivi. // NP

Mission locale Jeunes

- >> Accueil sans rendez-vous de 9 h à 12 h (sauf le lundi) - sur rendez-vous de 14 h à 17 h
- >> Bâtiment l'Intemporel 20 rue Galilée
- >> 04 76 51 03 82
- >> missionlocale@mljsmh.com

Maison de l'emploi Nord-Est

- >> Bâtiment l'Intemporel 20 rue Galilée
- >> Ouverture au public : lundi de 13 h 30 à 17 h – mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h – vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
- >> 04 80 70 13 63
- >> mde-nordest@grenoblealpesmetropole.fr

NAZIRAT HALIDI, 25 ANS

Accompagnée dans son projet par la Mission locale

Originaire de Mayotte, je suis arrivée en métropole après l'obtention de mon Bac, en 2016. Après une licence de philosophie, j'ai suivi 2 années de psychologie, pour devenir psychologue clinicienne. En parallèle de mes études j'étais aide à domicile : j'ai pris conscience que j'étais plus à l'aise avec la pratique qu'avec la théorie. J'ai connu la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères en 2019, en accompagnant ma sœur déscolarisée : je tenais à ce qu'elle reprenne ses études. J'y suis retournée, pour moi deux ans après. J'avais besoin qu'on relise une lettre que j'avais rédigée pour reprendre mes études de psycho et j'avais surtout besoin d'être orientée et conseillée dans mes démarches de formation et de recherche d'emploi dans le secteur du soin. En janvier 2022, j'ai signé un contrat aidé de 6 mois au centre Michel Philibert. J'ai enchaîné avec un



contrat d'apprentissage à La Croix Rouge grâce auquel j'ai pu aller jusqu'au bout de mes projets : passer mon diplôme d'aide-soignante. Je remercie ma conseillère référente et ma conseillère emploi. Elles m'ont accompagnée, ont cru en moi et m'ont soutenue lorsque je doutais. Je remercie aussi toute l'équipe de la Mission locale de donner de l'espoir aux jeunes." //

Semaine d'information sur la santé mentale

Éco-anxiété: un des maux

de nos sociétés?

La 33^e édition de la Semaine d'information sur la santé mentale (Sism) est un événement national porté localement par le CLSM* et coordonné par le service hygiène et santé municipal. Elle se déroule du 10 au 23 octobre, avec des ramifications transverses lors de la Fête de la science. notamment avec l'université Grenoble-Alpes, le Centre hospitalier Alpes-Isère (Chai), l'association Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam 38), ainsi qu'avec d'autres professionnels de la Ville.



a solastalgie désigne une détresse psychologique existentielle liée à la prise de conscience d'une urgence écologique. Le réchauffement climatique, perçu par certains patients comme un phénomène irréversible, en est le déclencheur. Elle diffère de l'éco-anxiété, mais les deux termes sont fortement corrélés. L'éco-anxiété n'implique pas forcément d'état dépressif. Et si la solastalgie prend

parfois la forme d'une éco-anxiété, il s'agit d'une anxiété liée à l'environnement et/ou au dérèglement climatique, sans pour autant avoir ce sentiment d'impuissance, de tristesse ou de culpabilité qui la caractérise plus finement.

Un événement protéiforme et poreux

L'enjeu est de taille tant la problématique de santé devient prégnante lorsqu'il s'agit d'aborder le sujet. À Saint-Martin-d'Hères ce ne sont pas moins de sept événements qui viseront à éclairer le public sur une problématique aussi vaste qu'émergente. Tout d'abord, les médiathèques se sont mobilisées en proposant une sélection d'ouvrages sur le sujet, dont Rencontres intimes avec l'anthropocène**. Le CCAS part à la rencontre des habitants avec des questions-sondages "Bien vivre pour toi

ça veut dire quoi ?" Comme un écho à la projection, à l'Espace culturel René Proby. du court film éponyme de Perrine Garassus et Esilia Coulomme. En parlant de cinéma, Animal, de Cyril Dion, sera projeté à Mon Ciné et suivi d'un débat en présence du chercheur en psychologie Yoan Svejcar. Le Centre hospitalier Alpes-Isère (Chai) et l'Unafam 38 proposeront un café éphémère (mardi 18 octobre, au Casm) avec pour thématique l'arbre des Mythes et des Réalités afin de lutter contre les clichés relatifs à la santé mentale

Parce qu'il est important de dédramatiser et de prévenir les problématiques de santé mentale, qui peuvent directement nous concerner ou l'un de nos proches, tous les détails de ces événements sont à retrouver sur le site de la Ville et dans les accueils de quartier. // KS

*Conseil local de santé mentale

**Recueil de récits personnels de scientifiques, paru fin 2021 aux éditions La Chopinière. L'anthropocène est notre époque géologique. Il se caractérise par l'action des hommes comme principale force de changements sur Terre, surpassant par là même les forces géophysiques qui l'ont constitué.

PROGRAMMATION SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Jusqu'au 23 octobre ● gratuit

Dans toutes les médiathèques

Une sélection de livres et de documents sur le thème de la santé mentale

Vendredi 14 octobre de 18 h à 19 h ● gratuit

Médiathèque Paul Langevin 29 place Karl Marx

>>>Causerie autour du livre Rencontres intimes avec l'anthropocène

Avec les auteurs Nicolas Champollion et Olivier Gallot-Lavallée, chercheurs à l'Université Grenoble-Alpes

Mardi 18 octobre de 14 h à 16 h 30 ● gratuit

Centre ambulatoire de santé mentale 8 place du Conseil national de la Résistance

>>> Café Éphémère

Un café convivial pour lutter en étant créatif contre les clichés relatifs à la santé mentale

Jeudi 20 octobre de 11 h à 18 h ● gratuit

Parvis de la bibliothèque universitaire Droit-Lettres 1130 avenue centrale - UGA

>>> Psy-Truck

Venez discuter de la santé mentale autour d'un café servi au Psy-Truck

Vendredi 21 octobre à 17 h 30 ● gratuit

Médiathèque Paul Langevin 29 place Karl Marx

>>> Bibliothèque vivante

Dans la bibliothèque vivante les livres à emprunter ne sont pas en papier, ce sont des êtres humains! Conseil municipal du 28 septembre

D'une pierre, trois coups..

Au cœur de la Zac Neyrpic, l'acquisition par la Ville d'un plateau de bureaux dans le bâtiment l'Intemporel devient effective afin d'y relocaliser sa direction des ressources humaines (DRH). Le CCAS, quant à lui, intégrera les anciens locaux de la DRH.

ette acquisition s'inscrit dans le cadre du schéma global de relocalisation des services municipaux. En installant la direction des ressources humaines à l'Intemporel, ce service libérera des espaces qui seront dédiés aux nouveaux bureaux du CCAS. Ils seront bien desservis par les transports en commun (bus, tram) et proches du réseau cycles.

Ces réaffectations de services municipaux vont ainsi permettre de vider le bâtiment modulaire bleu situé sur le parking Est de la Maison communale dont la démolition pourra démarrer au cours du second semestre 2023. En effet, ce bloc ancien,



Mercredi 19 octobre, à 18 h en Maison communale et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville



très énergivore, est devenu vétuste et n'offre plus les conditions d'accueil optimales tant des agents du CCAS que de ses usagers. En tout état de cause, la Ville veillera à ce que la nouvelle adresse du CCAS soit clairement fléchée afin qu'il n'y ait pas de rupture dans le service rendu à la population.

Un plateau aménagé de 704 m²

Afin d'offrir aux agents territoriaux de meilleurs espaces de travail sur un seul plan, la Ville étudie depuis un certain temps la possibilité de relocaliser la direction des ressources humaines au sein du bâtiment neuf l'Intemporel. Cet ensemble immobilier est situé à proximité de la Maison

communale et des rues Galilée et Alfred Kastler. L'acquisition se fera auprès de la SCI Nayrtim. Elle porte sur un plateau aménagé en bureaux, d'une surface de 704 m², au 3e étage de l'immeuble qui accueille déjà la Mission locale jeunes et la Maison de l'emploi. La place des services publics est confirmée dans le cadre du projet de pôle de vie Neyrpic. Ce bâtiment raccordé au chauffage urbain garantit une énergie locale et renouvelable.

Le montant global de cette acquisition est de 1 857 872 € HT. Il englobe l'achat du plateau du 3° étage (704 m² pour 1 455 872 € HT), décomposé en 588 m² de surface nette privative et 116 m² correspondant à des parties communes ; l'aménagement des bureaux et des espaces collectifs,

MÉTROPOLE

Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD):

lancement de la deuxième phase d'expérimentation

Par délibération du 5 juillet 2019, la Métropole a adhéré au dispositif TZCLD, permettant ainsi aux communes de pouvoir en bénéficier. Aujourd'hui, Grenoble-Alpes Métropole va plus loin en lançant une deuxième vague d'expérimentation pour laquelle Saint-Martin-d'Hères est volontaire.

Identifiée et retenue comme la première candidature métropolitaine, cette expérimentation est un succès sur le territoire d'Échirolles Ouest (27 emplois en 5 mois). D'autres communes, telles que Vizille, Grenoble, Pont-de-Claix et également Saint-Martin-d'Hères avaient elles aussi manifesté leur intérêt pour l'expérimentation. Il a donc été proposé au Conseil métropolitain de lancer un nouvel appel à manifestation d'intérêt auprès

des 49 communes de l'agglomération. Il confirme, dans un premier temps, la volonté de ces quatre communes à entrer dans ce dispositif, et dans un second temps, donne aux autres communes de la métropole l'opportunité de s'inscrire dans cette nouvelle programmation. Programmation qui a fait l'objet d'un nouveau cahier des charges prenant en considération les retours d'expérience du précédent projet.



Frachon, à deux pas de la Maison communale.

réalisé par le promoteur, avec travaux de cloisonnement, de peinture, de carrelage et d'électricité, s'élève à 330 000 € HT; et pour finir, l'achat de douze places de stationnement (6 000 € HT l'unité), soit un montant total de 72 000 € HT. Ces dispositions viennent mettre un point final à deux relocalisations importantes pour lesquelles les meilleures solutions ont été trouvées tant pour les agents que pour les usagers du centre communal d'action sociale. // KS

Délibération adoptée à l'unanimité

EN LIGNE

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur saintmartindheres.fr

DÉLIBÉRATIONS... ... EN BREF

>> Travaux et renouvellement de matériel dans deux crèches

La Ville sollicite la Caf de l'Isère pour une aide au remplacement du gros électroménager et de travaux acoustiques à l'Établissement petite enfance (EPE) Salvador Allende, et à des travaux acoustiques réalisés à l'EPE Romain Rolland.

Délibération adoptée à l'unanimité

>> IVG médicamenteuse, la Ville renouvelle la convention

Les droits des femmes à disposer de leur corps reculent un peu partout dans le monde, notamment en matière d'IVG, Saint-Martin-d'Hères reste impliquée, elle accompagne les femmes qui ont besoin d'une IVG médicamenteuse, mais aussi les autres afin qu'elles aient la libre disposition de leur corps et la maîtrise de leur sexualité. Elle reconduit donc, à ce titre, la convention avec le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble (GHM) relative à la pratique de l'IVG médicamenteuse.

Délibération adoptée à l'unanimité

>> Allons au cinéma avec 1, 2, 3, Culture!

Le dispositif 1, 2, 3, Culture !, à destination des enfants scolarisés dans les écoles primaires de la commune, est reconduit une nouvelle fois. Les coupons ont été distribués aux élèves mi-septembre pour leur permettre de bénéficier chacun d'une entrée gratuite à Mon Ciné, assortie d'une entrée à tarif réduit pour l'adulte accompagnant. Ce coupon est valable de septembre 2022 à juillet 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité





Qu'est ce qu'un TZCLD?

Ce dispositif est fondé sur trois hypothèses permettant de penser qu'il est "humainement" et "économiquement" possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires. « Personne n'est inemployable si l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes – il reste un grand nombre de travaux utiles et d'une grande diversité qui

doivent être réalisés – la privation d'emplois coûte plus cher que la production d'emplois supplémentaires. » La création de postes repose sur de multiples Entreprises à but d'emploi (EBE). Conventionnées par le territoire sur lequel elles sont implantées, ces entreprises de l'économie sociale et solidaire embauchent, sur la base du volontariat, des chômeurs de longue durée en CDI, au Smic, à temps partiel ou complet. Ces emplois dits

"supplémentaires" ne doivent en aucun cas concurrencer ceux déjà existants sur le territoire. Ils viennent en soutien au tissu économique local. // HO

Toutes les délibérations en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr



Quand le cerveau papillonne...

Carole Mader. 42 ans, maman de trois enfants, est secrétaire gestionnaire dans un collège à Gières. En janvier 2021, la Martinéroise va vivre un événement qui chamboulera le cours de sa vie et dont elle tirera un livre: AVC ou le verre à moitié plein*.



e n'avais pas de diabète, pas de cholestérol, pas le covid, **«** et pourtant, j'étais en train de faire un accident vasculaire cérébral, un AVC quoi. » C'est avec émotion que Carole accepte de se replonger dans ses souvenirs et de parler de son arrivée à l'hôpital, de sa prise en charge, des longues heures qui ont suivi « et du long calvaire qui a commencé ». Combative de nature, elle ne se laisse pas abattre. Chaque jour, une petite victoire vient égayer son quotidien : « On me redresse de 30°C dans mon lit! tout va bien! Je découvre ma chambre, je ne regarde plus le plafond. » Puis, vient l'heure de ren-

trer à la maison, de retrouver les siens et de reprendre sa vie. Pourtant, c'en est une toute nouvelle qui débute : « Il faut savoir que l'après AVC est beaucoup plus dur que le pendant. » Loin des murs rassurants de l'hôpital et de l'équipe médicale, il lui faut réapprendre à vivre en domptant ses peurs, ses doutes, ses angoisses, sans se laisser entraîner dans le tourbillon de sa vie d'avant. Pour veiller sur elle. Carole est bien entourée de ses trois

enfants, de son mari ainsi que des soignants qu'elle côtoie pour ses traitements. Pendant sa convalescence, c'est au fil d'une discussion avec sa neuropsychologue que l'idée de poser son histoire sur papier prend forme. Passionnée depuis toujours par l'écriture, c'est « sans filtre » qu'elle laisse son stylo s'exprimer. « J'aime écrire depuis l'adolescence, ça me fait du bien. À l'époque, je m'amusais à imaginer des poèmes. Ma mère a même retrouvé des textes inachevés que je devrais peut-être mener à terme. » D'abord objet de thérapie personnelle, elle va livrer son projet aux mains de son entourage qui, submergé par l'émotion, l'incite à l'envoyer à différentes maisons d'édition. « Au départ, je n'y croyais pas. Puis un jour, j'ai reçu un

mail et quand je l'ai ouvert, je suis restée sans voix! » Profondément touchée par son histoire, la maison d'édition Amalthée lui propose de publier son livre : « Mon plus grand rêve venait de se concrétiser ». Message d'espoir, et de prévention, ce récit apporte un éclairage sur l'AVC chez les jeunes. Carole fait de cette maladie son combat. Elle souhaite devenir patiente ressource à l'hôpital, afin de partager bénévolement son expérience et son parcours de soins auprès de personnes traversant la même épreuve, de leurs proches ou de professionnels de santé. Les différentes conférences auxquelles elle participe ont pour but de sensibiliser un large public sur l'AVC

> et ses multiples répercussions. Pour autant, elle n'en oublie pas l'écriture de son prochain ouvrage, Lettre à mon père, et sa passion pour le scrapbooking : « Je pars de rien et je fabrique quelque chose, ça me passionne. » Toutes ses activités sont un moyen pour elle de ne pas oublier son étrange rencontre avec la mort. « Je crois que mon corps m'a envoyé un message d'alerte, je devais prendre du temps pour noi. Maintenant, j'ai besoin de ces moments de

pause. Je me suis aussi découvert une passion pour les documentaires sur les pays lointains. C'est fou de voir que certains peuples sont heureux alors qu'ils n'ont pratiquement rien, ça me fascine. » Dix-huit mois après son AVC, elle va mieux. « Quand tu traverses l'enfer, ne t'arrête jamais d'avancer. Demain sera meilleur. » // HO

*Carole Mader, AVC ou le verre à moitié plein, éditions Amalthée https://www.editions-amalthee.com/catalogue-livres-editions-nantes/recit/ avc-ou-le-verre-a-moitie-plein-demain-sera-meilleu





Les jardins familiaux font la fête...

La fête s'est déroulée à proximité des jardins collectifs Colette Besson. Avec les stands animés par la LPO*, Trièves compostage & environnement, L'Entente interdépartementale pour la démoustication... ainsi qu'avec la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et le service environnement de la Ville. Gentiana animait une balade de découverte des herbes sauvages. L'éclaircie de l'après-midi a permis un partage d'astuces potagères et l'atelier musical a attiré des jeunes du quartier. Le tirage de la tombola finale comblant les chanceux qui sont repartis avec les magazines Terre vivante ou des produits offerts par Champiloop et Épisol.

*Ligue de protection des oiseaux

© PP

Rue Gay: dernière ligne droite!

La Ville et Grenoble-Alpes Métropole sont une nouvelle fois allés à la rencontre des riverains de la rue Gay. Ce temps de présentation et d'échanges entre la vingtaine d'habitants, Christophe Bresson, adjoint aux espaces publics, et les techniciens territoriaux, a permis de faire le point sur les travaux de voirie prévus pour une durée de trois mois (fin septembre-mi-décembre), hors intempéries et aléas techniques. Parmi les sujets abordés : le souhait de l'Union de quartier Croix-Rouge de pouvoir discuter de petites améliorations possibles sur la rue Henri Revoy voisine.

Un autre rendez-vous sera programmé avec la Ville et Grenoble-Alpes métropole en 2023.



Une rentrée festive et positive!

Mercredi 28 septembre, la maison de quartier Fernand Texier a fêté la rentrée!

Dès 16 h 30, les activités ont capté l'attention, suscité la créativité et la curiosité des participants, autour d'une partie de ping-pong ou de baby-foot, d'une initiation à la poterie, aux arts créatifs, le temps d'un blind test, d'un karaoké, d'un bal, du spectacle de flamenco présenté par l'Adace... Sans oublier l'espace restauration-buvette tenu par l'association du Sou des écoles Paul Langevin.

Une rentrée festive et positive qui laisse présager de beaux moments partagés à venir!



Les flonsflons de la fête

Vendredi 23 septembre, les "Portes ouvertes" de la maison de quartier Romain Rolland ont battu leur plein, avec des stands tout autour de la placette. Les animateurs et les associations locales étaient de la partie : la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la Maison de l'abeille martinéroise et sa pêche au pollen, très prisée des plus petits. Cirque en l'Hères animait des ateliers en intérieur, comme en extérieur. Les services de la Ville, hygiène, environnement et Saint-Martin-d'Hères en scène ont participé avec leurs stands pour jouer, s'abonner ou encore apprendre à bien se brosser les dents. Le célèbre véloblender était lui aussi de la partie, prêt à mixer de succulents smoothies à la force des mollets... La soirée s'est achevée en musique avec le concert de Floyyy.



© N



Saint-Martin-d'Hères en scène : la saison est lancée!

Saint-Martin-d'Hères en scène a ouvert sa saison en grand samedi 24 septembre, à L'heure bleue. Au programme : Perception, de la compagnie Suprême Legacy et Glaucos, de la compagnie Bakhus. Deux spectacles offerts au public « pour partager la joie d'être ensemble ! » Un avant-goût aussi d'une programmation conçue pour tous, des tout-petits aux adultes, en passant par les écoliers, invités à découvrir un spectacle gratuitement dans le cadre du dispositif communal 1, 2, 3 Culture ! (demi-tarif pour l'adulte accompagnant). Et toujours la possibilité de s'abonner à un tarif préférentiel dès trois spectacles choisis.

Plus d'infos sur culture.saintmartindheres.fr

La sécurité routière, j'adhère!

Le Projet départemental de sécurité routière est un dispositif en direction des collégiens et lycéens, mis en place afin de les sensibiliser au bon usage des deux roues, vélos et autres engins de déplacement motorisés. Jeudi 15 septembre, en présence de Daniel Machire, proviseur du lycée Pablo Neruda, des agents du service jeunesse, prévention et médiation de la Ville et des polices municipale et nationale sont intervenus auprès des jeunes qui arrivaient au lycée en deux roues. Ils ont ainsi pu assister à une conférence de sensibilisation au bon usage de leur engin et être testés avec un quiz sur leurs connaissances en matière de sécurité routière. Ils sont repartis avec des petits cadeaux offerts par les partenaires de l'opération, lorsque leurs réponses étaient justes...



Vélostival : faire la fête en pédalant

Samedi 17 septembre, de 10 h à 19 h, le parc Jo Blanchon s'est transformé en un véritable vélodrome! En collaboration avec la Ville de Saint-Martin-d'Hères, Mvélo+ et le Smmag ont invité petits et grands à découvrir et à participer à diverses animations gratuites autour du moyen de déplacement star de la journée (course de draisienne, escape game...). La journée s'est terminée avec l'annonce des résultats du jeu concours: sept chanceux sont repartis au guidon de leur nouvelle bicyclette!



Et c'est reparti pour une saison de hip-hop à Citadanse

Le maire, David Queiros, et les élus délégués à la culture, aux associations et à la jeunesse, ont assisté aux portes ouvertes de l'association Citadanse. Dans la salle d'évolution de l'école Henri Barbusse, où la Ville vient d'investir 30 000 euros pour un sol neuf, les apprentis danseurs, de 4 à 6 ans, ont réalisé divers parcours de motricité.





À Saint-Martin-d'Hères. la convention territoriale globale (CTG) recouvre un ensemble de dispositifs politiques. Elle vise à élaborer un projet de territoire efficace, cohérent et coordonné en termes d'actions et d'offre de services à destination de la population.

e dispositif partenarial permet d'élaborer un projet de territoire pour le maintien et le développement des services d'accompagnement des familles, et d'actions envers tous les allocataires. La CTG se calque sur les

La CTG

s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires. Elle définit les priorités et les movens afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants

thématiques :

Éducation et parentalité (4 axes) Accès aux droits et précarité (3 axes) Handicap et inclusion (3 axes)



52 fiches actions :

soit plus d'une dizaine par thématique à destination des différents publics



pour agir au plus près des habitants

Un fort partenariat :

la Caf, la Ville et son CCAS, le Conseil départemental. <u>l'Éducation nationale</u>







Un engagement jusqu'au 31 décembre

oriale globale : à vos us les âges de la vie

champs d'intervention de la Caf: petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, accompagnement social et inclusion numérique.

Agir en transversalité

Le document cadre de la CTG s'articule en synergie et en transversalité avec des actions menées par la Ville via son Centre communal d'action sociale (CCAS). Ainsi, la Ville construit sa politique éducative en lien étroit avec les partenaires institutionnels, dont la Caf. Dès 1990, elle s'engageait dans le contrat enfance pour les enfants de moins de six ans, puis en 1998 avec le contrat temps libre (6 à 18 ans) et enfin en 2006, dans le Contrat enfance-jeunesse (CEJ), adossé lui-même au Projet éducatif local (PEL), impulsé dès 2004.

L'actuelle équipe municipale conforte ses valeurs autour de cinq axes pour une ville

adaptée à tous les âges de la vie, solidaire et animée, d'avenir écologique et durable, qui s'implique fortement dans la transition énergétique.

À travers les actions de son CCAS, la commune conduit sa politique sociale dans un objectif général de solidarité, de lutte contre les inégalités et de cohésion sociale. Elle est partenaire des acteurs du territoire intervenant auprès des habitants. Notamment en matière de politiques familiale et sociale, autour de l'accès aux droits, de la lutte contre les précarités : financières, de santé, ou autres. Elle accompagne les habitants dans leur insertion tant personnelle que professionnelle, dans leur vie quotidienne et leurs fonctions parentales. La politique de la Ville est axée sur les solidarités et le soutien à la population avec des projets de développement social et de vivre-ensemble. // KS



Annie Loisel
Coordonnatrice
de territoire à la Caf

La Caf de l'Isère participe activement au déploiement d'une politique d'action sociale sur les territoires en faveur de toutes les familles. Notamment en ce aui concerne l'accès aux droits. le développement d'une offre de service adaptée aux besoins des habitants et l'accompagnement des familles. La convention territoriale globale (CTG) est une démarche partenariale de construction d'un projet social de territoire partagé. Elle se concrétise par la signature d'un accord politique conclu pour auatre ans. Depuis de très nombreuses années, un partenariat riche est établi entre la Ville, le CCAS de Saint-Martin-d'Hères et la Caf. Il s'est concrétisé par la signature de trois contrats : Enfance en 1990, Temps Libre en 1998, puis Enfance Jeunesse en 2006. La signature de la CTG marque une nouvelle étape dans cette collaboration. Le diagnostic établi par la Ville et le CCAS a permis de dégager les priorités sur lesquelles les partenaires unissent leurs forces d'action dans une même finalité. C'est ainsi que les trois thématiques retenues : Éducation et parentalité, Accès aux droits et précarité. Handicap et inclusion. seront au cœur de la CTG signée le 22 septembre par l'ensemble des partenaires. // Propos recueillis par HO

Un engagement partenarial fort



eudi 22 septembre, en salle du Conseil municipal, s'est tenue la signature de la convention territoriale globale (CTG). Elle scelle un engagement fort entre les partenaires signataires en faveur d'actions concrètes en direction des habitants pour les quatre prochaines années. Autour de la table : le maire et président du CCAS, David Queiros ; Michelle Veyret, première adjointe en charge des solidarités et vice-présidente du CCAS ; Dorothée Durand, vice-présidente de la Caisse d'allocations familiales, accompagnée de Nathalie Hottebart, responsable

du département des interventions sociales et Mathieu Coutellier, sous-directeur des interventions sociales; Nathalie Penin, inspectrice de l'Éducation nationale et Anne-Sophie Chardon, conseillère départementale. Le maire a salué « l'important travail mené par les agents de la Ville, du CCAS, de la Caf et du Département, qui a abouti à la réalisation d'un socle fort de partenariat au service des habitants ». Tous ont souligné l'acte fort de cette convention : en quatre ans, 3,4 millions d'euros vont être consacrés à la mise en œuvre d'actions et à l'accompagnement des habitants de tous âges. // NP

Handi-familles solidaires Soutenir et mobiliser les parents

ccompagné par l'action sociale de proximité du CCAS, le groupe Handi-familles solidaires est basé à la maison de quartier Paul Bert. Il se compose d'un groupe de parole animé par une psychologue et d'un groupe projet. Tout parent se sentant concerné est bienvenu. Inscrite dans le volet "Accompagner et soutenir les parents d'enfants en situation de handicap" de la convention territoriale globale, cette action est vouée à être développée. Il s'agit de mettre en relation les participants avec les professionnels à même de les informer et les conseiller dans leurs démarches, dans leur recherche d'un mode de garde sans lequel toute activité professionnelle est impossible, de mener des projets tels que le référencement des lieux ressources... // NP

>> Contact : maison de quartier Paul Bert 4 rue Chopin - 04 76 24 63 56



Jean-Claude Picard - Membre du groupe Handi-familles solidaires

« Ce soutien que l'on s'apporte est précieux »

Je suis papa d'un jeune homme de 20 ans, autiste. Je participe au groupe Handi-familles solidaires depuis 5 ans. Aujourd'hui, je viens surtout pour apporter mon soutien et mon expérience aux autres parents qui ont des enfants petits, parce que je sais bien que ce n'est pas facile. J'ai souffert jusqu'aux 13 ans de Noé. Depuis, il a gagné en autonomie, a appris à lire, à écrire, à se servir d'un ordinateur, et travaille en cuisine dans un Esat*. C'est important pour moi de connaître d'autres parents, de nous entraider, de partager nos difficultés. Je pense notamment aux démarches administratives avec toujours des précisions à apporter, de nouvelles pièces à fournir..., c'est parfois épuisant au point d'être tenté d'abandonner. Mais nous devons tenir le cap, ne pas baisser les bras. Alors ce soutien que l'on s'apporte est précieux. // Propos recueillis par NP

*Établissement ou services d'aide par le travail

Pôle inclusion handicap Défendre les différences et œuvrer pour la diversité

réé en octobre 2020, son objectif est d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les lieux périscolaires et extrascolaires de la commune. Il est composé d'une référente handicap, de deux animatrices spécialisées et occasionnellement d'une dizaine d'animateurs. Les enjeux ? Accompagner les équipes d'animation périscolaire dans l'accueil - en milieu ordinaire - des enfants en situation de handicap. Faire le lien avec les parents afin de mieux connaître les besoins de leurs enfants et de travailler en partenariat avec les différents acteurs spécialisés. La mission du pôle inclu-



sion tend également vers l'accompagnement des parcours éducatifs des enfants hors du cadre scolaire comme l'accès au sport, à la culture ou encore le départ en mini-séjours lors des vacances scolaires. // HO

>> Contact : Cécile Bonnaire, référente du pôle inclusion handicap cecile.bonnaire@saintmartindheres.fr - 04 76 60 74 97



Chahira Baraka - maman de Dayen « Les aides de la Ville me facilitent la vie »

J'ai un petit garçon autiste et c'est compliqué de trouver des structures qui accueillent des enfants porteurs de handicap. Vous savez, j'ai vu les deux extrêmes, mon ancienne commune où il y avait zéro dispositif, et ici, à Saint-Martin-d'Hères où aides et aménagements adaptés sont proposés. Toute l'équipe est à l'écoute et bienveillante. Mon fils de 12 ans a même pu partir en mini-séjour deux fois ! Tout au long du séjour il y avait son accompagnante qui le suivait et ça s'est bien passé. La Ville me facilite vraiment la vie avec toutes ces aides, et moi, ça me permet de souffler un peu. // Propos recueillis par HO

Les 1 000 premiers jours de la vie

L'enfant phare...

l est un dispositif à destination des nouveaux parents. Parce que les inégalités de destin se jouent dès le 4e mois de grossesse, cette période est primordiale pour l'enfant, pour son développement harmonieux, et aussi sur le plan de la santé de l'adulte qu'il deviendra. Ce concept est aujourd'hui incontestable. À Saint-Martin-d'Hères, les structures de protection maternelle et infantile et de la petite enfance s'approprient le dispositif en l'inscrivant dans leurs pratiques quotidiennes. Parce qu'il recèle des enjeux sociétaux de bonne santé physique, mentale et sociale pour



l'enfant, parce qu'il engage sa future équité sociale. Il a été démontré que le bébé a des aptitudes et qu'il est lui aussi un acteur de la parentalité. Ainsi, toutes les activités motrices et de jeu proposées par les établissements municipaux deviennent des vecteurs de bien-être physique, de découverte et augurent du bon développement cognitif du jeune enfant qui leur est confié. // KS

Des relais (pas) que pour les enfants

es structures sont destinées à améliorer l'accès à un accueil plus régulier de leur enfant pour certaines familles en situation de précarité, mais pas seulement... Les Relais petite enfance (RPE) replacent ces structures dans un rôle d'information aux familles et non plus dédié aux seules assistantes maternelles. Le RPE vise à développer un guichet unique d'accueil pour tous les modes de garde existants. Ceci, face au constat établi que bien trop de familles n'intégraient pas un processus d'inscription de leur tout-petit dans un mode d'accueil en



crèche. Par ailleurs, il est nécessaire de remédier à des a priori négatifs qu'avaient certains parents peu, ou mal renseignés sur la possibilité d'accueil de leur bambin chez une assistante maternelle. Quatre RPE rayonnent dans la commune. // KS

>> Retrouvez les quatre relais petite enfance sur saintmartindheres.fr > éducation > petite enfance

Cérémonie citoyenne Favoriser l'engagement des jeunes



ne fois majeurs, les jeunes peuvent user de leurs droits civils, politiques et de vote. Le service jeunesse a souhaité montrer que la citoyenneté ne se limitait pas à ces trois thématiques. La cérémonie citoyenne semble être un outil idéal afin de rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté. En mars dernier, l'événement s'est déroulé sous le signe

de l'interactivité. Attablés à la "terrasse des élus", les participants ont pris le temps de les questionner sur leurs responsabilités et d'échanger avec eux sur l'engagement politique. Découpée en plusieurs quartiers, la "roue de la citoyenneté", en s'arrêtant sur différentes thématiques, faisait naître les débats. Immersion complète grâce au jeu de la tribune. Écharpe de maire autour du cou, les jeunes devaient annoncer les trois premières mesures qu'ils mettraient en œuvre s'ils étaient élus. // HO

>> Point information jeunesse: 04 76 60 90 70 polejeunesse@saintmartindheres.fr FB/instagram: Infos Jeunes SMH



Monique **Denadji**

Adjointe à la petite enfance

« La convention territoriale globale est en cohérence avec nos orientations politiques, avec l'attention que nous portons aux attentes et besoins des habitant·es, de tous âges. Ce document est le fruit d'un diagnostic étavé et partagé. Il va permettre d'aller vers un plus grand travail transversal entre les services municipaux et le CCAS, d'avoir une vision globale et décloisonnante des préoccupations des habitant es. C'est le cas du volet parentalité, porté par le CCAS et qui concerne aussi la direction petite enfance. En confortant le rôle de coéducateurs des professionnel·les grâce à la formation ; en visant un accueil toujours plus sécurisé pour les enfants, rassurant pour les parents, dans le respect des valeurs et différences de chacun : en améliorant l'accueil des enfants en situation de handicap dans nos structures petite enfance. Plus largement, il s'agit d'intervenir auprès de l'ensemble des habitant∙es qui ont toute leur place dans les projets sociaux et éducatifs que nous développons. Avec la CTG, nous allons aller plus loin dans les liens inter-services, pour apporter des réponses plus adaptées aux problématiques identinant les familles les plus fragiles. » // Propos recueillis par NP

éducation et parentalité

Université populaire des parents



e but de l'Université populaire des parents (UPP) est d'élaborer une méthodologie afin de valoriser les compétences des parents, de promouvoir leur pouvoir d'agir, de croiser les savoirs avec les acteurs de l'éducation. Sur douze mamans du quartier Péri parties prenantes du projet, cinq se sont rendues au séminaire de l'UPP d'Échirolles, en juin dernier, à l'issue duquel elles ont confirmé leur engagement. Elles participeront à la rencontre nationale organisée le 25 novembre à Annecy pour y présenter l'UPP de la maison de quartier Gabriel Péri qu'elles préparent collectivement. // NP

>> Contact : Bahija Ferhat, maison de quartier Gabriel Péri : 16 rue Pierre Brossolette 04 76 54 32 74



Michelle **Veyret**

Adjointe aux solidarités

« La Convention territoriale globale (CTG) a été conçue dans le but de développer, au plus près des réalités, des services aux familles et des actions favorables aux allocataires dans leur ensemble. Un travail important a été mené en amont afin d'élaborer un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires. De là, nous avons défini des priorités et établi un plan d'action. En accord avec nos orientations politiques, il décline les moyens à mettre en œuvre. Agir pour l'accès aux droits compte parmi les axes phares. Nous avons à trouver de nouvelles solutions pour accompagner encore mieux les familles, favoriser leur autonomie. Face à une société en constante et rapide évolution, nous devons adapter notre façon de travailler et nos dispositifs. Il s'agit de se requestionner pour "coller" au plus près des habitants, notamment des plus fragilisés, souvent précarisés au point de ne pas faire valoir leurs droits élémentaires, comme nous le constatons dans les domaines de la santé, du logement... En ambitionnant un accompagnement global, permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Je pense, par exemple, à la pratique culturelle et sportive : un droit auquel chacun doit pouvoir accéder, quelle que soit sa situation socio-économique. » // Propos recueillis par NP

Warda Boucherit - membre de l'Université populaire des parents (UPP)

« Donner la meilleure éducation à mes enfants »

Depuis près de deux ans, je participe aux activités de la maison de quartier Gabriel
Péri. Membre de la commission familiale, je suis toujours à la recherche de moyens
pour donner la meilleure éducation à mes deux jeunes enfants : l'Université populaire
des parents est un formidable outil pour cela. Lors de la première réunion, nous avons abordé les
problématiques que nous rencontrons : l'éducation, l'école, la relation entre l'école et les parents,
la société... À la fin, nous nous sentions moins seules d'avoir pu dire et partager nos inquiétudes,
nos questionnements. De nos échanges, nous allons choisir une problématique qui deviendra notre
sujet d'étude. In fine, il s'agit de donner à nos enfants les outils, les bases pour grandir et avancer
dans la société. // Propos recueillis par NP

Accès aux droits : un enjeu majeur



Extrait de l'exposition Démarches _____ connectées : déconnexion humaine ?

l'heure du tout (ou presque) dématérialisé, lutter contre la fracture numérique relève d'un véritable enjeu.

Le CCAS, à travers ses maisons de quartier et ses travailleurs sociaux, le constate au quotidien. L'an dernier, la parole d'habitants confrontés à la problématique - et à ses répercussions sur la santé mentale avait abouti à la réalisation de l'exposition Démarches connectées : déconnexion humaine ? Avec la convention territoriale globale, plusieurs actions partenariales ont été définies en faveur de l'inclusion numérique. Il s'agit de poursuivre les sessions de formation auprès d'un public ciblé, de rendre plus lisibles et accessibles les outils existants - comme les bornes numériques dans les maisons

de quartier et à l'accueil du CCAS -, les ateliers organisés par la médiathèque ou encore les ordinateurs en accès libre au Point information jeunesse. Un guide à destination des habitants va également être réalisé. Il recensera l'ensemble des ressources de la collectivité et des partenaires du territoire. Des actions transversales vont aussi se développer dès 2023: permanences d'aide à la déclaration d'impôts, séances de sensibilisation aux risques du numérique et des réseaux sociaux... // NP

Des ateliers pour y voir plus clair

D'octobre à décembre, des formations au numérique sont déployées dans les maisons de quartier Louis Aragon et Fernand Texier, autour de deux thématiques : "Vers l'autonomie numérique", pour se former à l'outil informatique, naviguer sur Internet... et "Accès aux droits", pour apprendre à effectuer les démarches administratives (impôts, Caf, Pôle emploi...). Ces formations s'adressent aux habitants, de tout âge, accompagnés par le CCAS.

>> Les personnes intéressées par la formation et souhaitant savoir si elles sont éligibles au dispositif peuvent contacter la maison de quartier Fernand Texier : 04 76 60 90 24 - accueil.fernand.texier@saintmartindheres.fr

CLAIRE – THOURY

Sociologue, présidente du Mouvement associatif¹, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Spécialiste des questions d'engagement, Claire Thoury est convaincue que « l'action associative, porteuse d'alternatives, offre une grille de lecture du monde plus adaptée et les clés d'un vivre-ensemble plus durable et désirable ». Elle porte un regard éclairé sur les évolutions que connaît ces dernières années le monde associatif.



« Faire confiance aux acteurs associatifs »

Depuis plusieurs années, les associations sont en perte d'adhérents. Le covid a accentué le phénomène. Comment expliquer cette érosion ?

Claire Thoury: Le covid a eu des conséquences très fortes sur l'adhésion dans les associations. Si nous ne sommes pas encore revenus aux chiffres d'avant crise sanitaire, la situation est bien meilleure que l'an dernier à la même époque. L'érosion des adhérents s'explique par l'impossibilité pour les acteurs associatifs de maintenir leurs activités pendant plusieurs mois, mais aussi par la crainte de voir les structures fermées du fait de la situation sanitaire encore incertaine. Néanmoins, cela montre que celles et ceux qui adhérent à une association, notamment pour avoir accès à des activités, n'ont pas toujours conscience de la spécificité du modèle associatif et de ce qu'il recouvre. Autrement dit, adhérer à une association ce n'est pas seulement pouvoir bénéficier d'une activité ou d'un service, c'est aussi adhérer à un projet et à un modèle unique : une gestion désintéressée, une gouvernance démocratique, un modèle non lucratif qui permet de toucher le plus grand nombre, un espace qui contribue à la création de liens sociaux, etc. Ce sont ces spécificités et ce qu'elles produisent, aussi bien pour la société que pour les individus, que nous nous devons de répéter et d'illustrer pour que l'adhésion recouvre aussi une dimension politique. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons organisé. le Mouvement associatif et Hexopée², une campagne de relance de l'adhésion dans les associations, "Mon association, je l'adore, j'y adhère"³, justement pour illustrer la force, la diversité et l'étendue du monde associatif.

Que faudrait-il pour que les associations retrouvent leurs adhérents et des bénévoles prêts à s'engager?

Claire Thoury: Il y a un enjeu de simplification majeur. C'est très compliqué de demander à des bénévoles de donner de leur temps pour le passer sur des tâches administratives, à monter des dossiers, à répondre à des contraintes... Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les gens décident de donner de leur temps, mais on retrouve de façon transversale une volonté de trouver du sens et de s'épanouir. Je ne dis pas qu'on ne peut pas trouver du sens en gérant des aspects administratifs mais ce sont souvent les projets, les rencontres, l'envie d'animer un territoire, qui motivent les gens à s'engager.

Un des enjeux est donc de limiter les lourdeurs administratives pour les associations, de faire confiance aux acteurs associatifs plutôt que de les accabler ou de les contraindre inutilement. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle le Mouvement associatif s'est fortement mobilisé contre le Contrat d'Engagement Républicain que les associations subventionnées ou agréées doivent désormais signer. Si l'objectif de lutter contre les séparatismes est partagé, ce texte ne répond pas du tout à l'ambition. En plus de cela, il engage très lourdement les dirigeants d'associations quant aux propos et actions des membres de leurs structures, ce qui peut avoir un effet très dissuasif quant à la prise de responsabilités!

Les jeunes s'engagent-ils ? Et quand ils le font, sont-ils sur les mêmes créneaux et les mêmes démarches que leurs aînés ?

Claire Thoury: Très fortement! Les derniers chiffres sur le bénévolat le montrent bien : si le bénévolat des seniors diminue, celui des jeunes augmente. Sauf que cela ne prend pas la forme d'un bénévolat de gouvernance classique... Les plus jeunes s'engagent moins pour des structures que pour des causes, sont très exigeants vis-àvis des espaces d'engagement, notamment quant au fait d'incarner les valeurs que l'on défend, sont aussi très mobilisés face aux urgences. Il est très fréquent d'entendre que les jeunes s'engagent moins que leurs aînés ou moins qu'avant. C'est une analyse réductrice : on oppose jeunes et moins jeunes comme s'il s'agissait de catégories homogènes. Ces affirmations ne prennent aucunement en compte l'évolution des formes d'engagement, elles imposent une grille de lecture normative de l'engagement. Ensuite, ces affirmations datent de très longtemps. Si on lit Platon, Stefan Zweig ou Agatha Christie, on retrouve toujours les mêmes commentaires et analyses : les jeunes se désintéressent de la chose publique, les jeunes sont dépolitisés, les jeunes ne s'engagent pas. Ça montre bien que le problème ce n'est pas les jeunes mais le regard que la société porte sur eux. // Propos recueillis par NP

 $^{^{1}\!/\!\}text{Le}$ Mouvement associatif rassemble près de 700 000 associations, soit près de la moitié des associations en France.

²/Organisation professionnelle représentative dans les Branches Eclat, Sport, TSF, HLA, elle représente et accompagne les employeurs de l'économie sociale et solidaire

^{3/}https://www.assojadorejadhere.fr/

Fête de la science

Prenons soin de notre planète

Plus que jamais le réchauffement climatique s'invite de manière (beaucoup trop) "chaleureuse" dans notre quotidien. La Fête de la science s'empare avec brio de la problématique. Elle se déroulera jusqu'au 17 octobre, dans les quatre espaces de la médiathèque et sur tout le territoire martinérois. Au programme : des conférences, des jeux, des histoires, des films, des spectacles et des ateliers destinés à tous.



a nouvelle édition de la Fête de la science est, cette fois encore, le fruit de partenariats largement rodés puisqu'elle existe depuis de nombreuses années. Ainsi, de l'Espace Vallès à la médiathèque, à Mon Ciné, avec l'action sociale de proximité du CCAS et jusqu'à l'Université Grenoble-Alpes, tous se sont mobilisés pour faire

de cet événement un moment de plaisir et de convivialité, en dépit de la gravité du sujet abordé.

Un éventail d'activités ludiques et pédagogiques

Le coup d'envoi a été donné le 7 octobre à la médiathèque Paul Langevin, avec une conférence intitulée "Le climat et moi". Elle a été animée par les intervenants de l'association The Shifters, qui vise à sensibiliser le public sur la réalité du changement climatique, l'épuisement inévitable des énergies fossiles ou encore la nécessité de réaliser une transition "décarbonnée" de l'économie. Différentes animations sont programmées au cours de cette quinzaine. Elles concernent toutes les tranches d'âges et

seront disséminées un peu partout dans la ville, pour remuer ciel et Terre et agiter les méninges de tous les habitants de zéro à soixante-dix-sept ans, et même au-delà... // KS

>> Tout le programme sur culture.saintmartindheres.fr et dans les accueils municipaux

Directeur de l'école de musique pendant 30 ans, **Pierre Doucet** s'en est allé...

Pierre doucet nous a quittés au cœur de l'été. Musicien, professeur d'éducation musicale, il a longtemps fait découvrir et enseigné cet art aux écoliers martinérois. Jusqu'à ce qu'un nouveau défi l'appelle : participer à la fondation de la première école de musique de la commune, alors dirigée par le maire Étienne Grappe, qui ouvre ses portes en 1966. Il en est nommé directeur.

D'emblée 120 élèves sont accueillis et plus de 50 heures d'enseignement sont dispensées chaque semaine par Pierre Doucet, professeur de piano, et ses collaborateurs.



Pierre Doucet à la médiathèque Paul Langevin à l'occasion des 50 ans du conservatoire Frik Satie

En 1969, une section danse voit le jour, toujours sous la direction et l'impulsion de celui qui donne sans compter pour la réussite de cet établissement culturel destiné aux enfants et aux jeunes de tous les quartiers de la commune. En faisant siens

l'objectif et l'ambition de la municipalité : prodiguer un enseignement de base de la musique et de la danse avec une qualité et un niveau comparables à ceux de l'enseignement dispensé dans un conservatoire. Pianiste connu et reconnu, compositeur, il tenait à ce que les élèves apprennent à lire la musique, et aussi à la créer. Comme il lui importait qu'émergent des projets communs, à l'instar du premier Big band de l'école de musique ou de l'harmonie qu'il contribua à faire vivre. De ses projets musicaux personnels à ceux développés au conservatoire Erik Satie, une phrase semble s'inscrire sur la partition de sa vie artistique et professionnelle : « Faites de la musique, ça peut servir pour fonder une société... » // NP

Empruntons l'itinéraire

d'une dilettante...

Jusqu'au 5 novembre, l'Espace Vallès présente la collection du Veyrier que sa propriétaire, Sylvie Berthemy, a passionnément constituée au fil de la guarantaine d'années écoulée.

est avec son ouverture d'esprit coutumière que la galerie municipale d'art contemporain présente un ensemble d'œuvres éclectique, voire « baroque », allant d'artistes reconnus comme Philippe Cognée, en passant par de plus confidentiels à l'instar de Lionel Sabatté ou Samuel Rousseau

Ici, les pièces rassemblées ne se limitent pas à un courant artistique particulier, la collectionneuse revendique d'ailleurs cet aspect particulier, voire fantasque, des quelque quatre cents pièces qu'elle possède. Chez elle, la plupart des murs sont habillés d'œuvres. L'exposition présentée s'inscrit dans la continuité d'une politique de coopération ayant auparavant engagé les contributions du collectionneur Vincent Bazin, de la résidence Saint-Ange de Colette Tornier, du Fonds régional d'art contemporain (Frac), de la fondation Salomon ou bien encore de la galerie parisienne Baudoin Lebon. *Itinéraire de*



dilettante revient corroborer cette pratique. Bientôt, le public pourra découvrir un ensemble de vingt-trois œuvres... Notamment, une compression de César, une teinture de Viallat ou bien une facétie de Ben, parmi bien d'autres tout aussi surprenantes qu'originales. Afin de donner à voir au visiteur aguerri comme au simple curieux tout le foisonnement débridé, ou plus sage, que célèbrent à leur

manière ces « facteurs d'art » que sont nos contemporains. // KS

Collection du Veyrier Itinéraire de dilettante >> À voir jusqu'au 5 novembre Entrée libre >> "Claude Viallat et autres supports", conférence de Fabrice Nesta Jeudi 20 octobre - 19 h

Retour triomphal du Grand Baz'Arts des Petits

Après une première édition réussie, le Grand Baz'Arts des Petits est de retour! Rendez-vous du 22 au 26 octobre pour 5 journées gratuites consacrées au spectacle vivant, à l'art et à la culture, au cœur du quartier Renaudie.

P our cette deuxième édition, le Grand Baz'Arts des Petits invite les enfants, accompagnés de leurs parents ou de leurs amis, à se laisser transporter dans leur univers artistique. Durant ces 5 jours, à partir de 10 h et en fonction de la programmation, il est possible de participer à des ateliers de beat-box, de comptines, de chansons ou de théâtre. Un



goûter de bienvenue, des spectacles de théâtre, de musique ou de contes seront proposés à 15 h 30. Ces belles activités permettront à tous de profiter d'une échappée artistique le temps des vacances d'automne. Aux manettes de cet évènement culturel, le Baz'Arts, un collectif formé en 2008 à la suite de l'installation de plusieurs équipes dans le quartier

Renaudie. Il est composé de sept associations artistiques: le musée du temps libre - laboratoire ArchAologie, le théâtre du Réel et les compagnies Ithéré, Apatrides, Tant'hâtive, Ru'elles et Chorescence. Ensemble, ils gèrent ce lieu de fabrique artistique, partagent les différents espaces, développent leurs pratiques, réfléchissent et élaborent des projets communs,

en coconstruisent d'autres en faisant appel à la participation des habitants. La richesse de leurs échanges et de leurs propositions découlent de la diversité des champs culturels et artistiques proposés : théâtre, clown, marionnettes, danse, musique, poésie, ancrage corporel... // HO

>> Réservations et renseignements au 07 67 75 36 35 lebazarts@gmail.com. Places limitées à 50 pour les spectacles et 10 à 20 en fonction des ateliers. www.lebazarts.fr Carton plein pour le premier volet du Forum "Viens choisir ton sport"





Samedi 3 septembre, l'Office municipal du sport (OMS) et la Ville de Saint-Martin-d'Hères ont organisé le Forum "Viens choisir ton sport". Une nouvelle formule au cours de laquelle 150 enfants et 300 parents sont venus rencontrer associations et clubs sportifs.

e 9h à 14h, le gymnase Jean-Pierre Boy a accueilli de nombreux visiteurs. Originale, cette nouvelle formule s'est déroulée autour d'un parcours sportif. À l'image d'une course d'orientation, les participants devaient découvrir l'ensemble des clubs adhérents de l'OMS afin de rapporter leur carton plein pour décrocher un lot. Entre les multiples démonstrations sportives et échanges venus ponctuer la matinée, cet évènement a été une opportunité pour les différents clubs de la ville* de se faire connaître, voire même de fidéliser les adhérents et d'en accueillir de nouveaux. Tout l'engagement

de Saint-Martin-d'Hères pour le sport et l'émancipation par ce dernier, ont été mis en avant lors de cette belle matinée : pratiquer une activité sportive peut être bien plus qu'un loisir. // HO *Football, handball, basketball, rugby, volley, tennis, gym, danse hip-hop, boxe, force athlétique, athlétisme, cyclisme, taekwondo, altitude sport et détente

CHAIB RAMI ET TOURKIA HACHANI Président et vice-présidente de l'OMS

**De manière générale, les clubs ont apprécié l'organisation de cette nouvelle version du Forum "Viens choisir ton sport", ainsi que le parcours sportif créé pour les enfants. De ce fait, ils ont pu découvrir les différentes sections sportives avant de se décider sur le choix d'une future activité pour la saison.



Tous étaient ravis du petit cadeau de fin de parcours : une gourde et un sac floqués aux couleurs de l'OMS." //



5 et 10 km de l'ESSM athlétisme : cours toujours...

La 5° édition des 5 et 10 km de Saint-Martin-d'Hères s'est tenue le dimanche 25 septembre. 225 participants ont pris le départ, répondant ainsi à l'appel de l'ESSM athlétisme, malgré un temps tout en grisaille.

Pour l'épreuve des 10 kilomètres, c'est Axel Fournival (LCA Ambilly) qui a pris la tête du classement général en parcourant la distance en 30'14", en deuxième venait Maxime Robaire (AL Échirolles) en 32'23", puis Cyril Fadat (AS Aix-les-Bains) avec 32'28". Chez les femmes, Chloé Susset (AS Aix-les-Bains) remportait la première place en 36'16", suivie de Laura Arnould (AL Échirolles) avec 39'13" et de Bérangère Hours (AS Aix-les-Bains) en 39'25".

La course des 5 kilomètres a vu la victoire de Quentin Marcou en 17'35", suivi de Jérôme Potot avec 17'45", et de Gabriel Rakotomena en 17'49". Chez les filles, la première place est remportée par Audrey Chojnacki (Athlé St. Julien 74) en 20'38", suivie de Jeanne Capelle en 21'07" et de Sophie Allias avec 21'33". Une belle course et une affluence plus que satisfaisante avec ce nouveau parcours. // KS



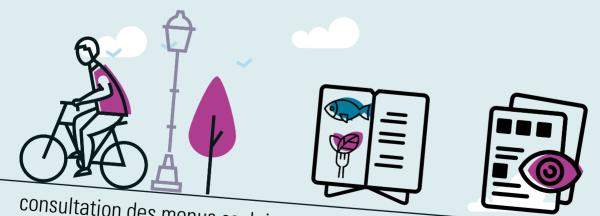
saintmartindheres.fr **ESPACE CITOYEN**

JE ME FACILITE LA VILLE!





paiements en ligne, demande d'acte d'état civil...



consultation des menus scolaires, des programmes et des informations pratiques...

Rendez-vous sur saintmartindheres.fr >> Espace citoyen et suivre les indications Journées européennes du patrimoine et du matrimoine

Coup de projecteur sur le patrimoine durable

Le lancement des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine a eu lieu lors du vernissage de l'exposition *La Science taille XX elles*, jeudi 8 septembre à la Maison communale. Elle met à l'honneur 21 scientifiques grenobloises photographiées par Vincent Moncorgé (1).

Signée par le collectif néerlandais Observatorium, l'œuvre baptisée Place du Torrent a été inaugurée sur le domaine universitaire (2-3). C'est à bord du petit train touristique que les passagers ont découvert les fresques du street art martinérois. Un moment haut en couleur apprécié de tous (4-5).

Le public a voyagé de la préhistoire à nos jours à travers le spectacle *De rage*, *de rêve et d'os*, de la conteuse et autrice, Bernadète Bidaude, et l'anthropologue préhistorien et mythologue, Jean-Loïc Le Quellec (6). Sous la serre horticole Guichard, l'exposition *Lumineuse Nature*, réalisée par la plasticienne Caroline Issert, met en avant des instants éphémères magnifiant la nature avec poésie (7).

Dans les bâtiments des Archives départementales, nombre de visiteurs sont partis à la découverte des coulisses de l'édifice (8). Tandis que, clin d'œil à Champollion, des égyptologues en herbe ont plongé dans le quotidien des plus grands explorateurs à la recherche de trésors (9-10). À l'initiative de la Maison de la Poésie Rhône-Alpes et sous la houlette du poète et peintre algérien Hamid Tibouchi, les amoureux des mots se sont lancés dans un atelier d'écriture

et de création de livres d'artistes (11-12), // HO

10.



Majorité municipale



Diana KdouhCommunistes et apparentés
diana.kdouh@saintmartindheres.fr

Nous unir, lutter pour vivre dignement

os salaires stagnent, les prix s'envolent et en même temps, les trusts pharmaceutiques, les marchands de canons, les financiers de l'immobilier s'engraissent aux dépens de nos services publics essentiels. La hausse des prix des produits alimentaires, de première nécessité, de l'essence n'est qu'une stratégie de vol et de spéculation. La hausse des prix de l'électricité et du gaz est la conséquence de l'organisation spéculative des marchés européens et du démantèlement d'EDF et de nos centrales hydrauliques alors que la France est exportatrice d'électricité. Nos conditions de travail se dégradent, notre accès aux soins est de plus en plus compliqué. La bien-pensance écologiste nous promet l'apocalypse climatique si nous ne nous privons pas de tout en soutenant les bases nucléaires étatsuniennes et ne jurant que par l'Union européenne capitaliste.

Russie, USA, UE, OTAN : même combat! Les stratégies des guerres militaires ou économiques ont pour but le partage du monde au détriment des peuples! Mais nous sommes une majorité à refuser cette politique de la finance, de l'UE, du capital et de l'OTAN, une politique de déclin et de sacrifices pour les travailleurs.

Face à cela, nous avons à construire une riposte en transformant la contestation populaire en luttes. Les ruptures et les conquêtes sociales ne seront le résultat que de l'unité des travailleurs dans les luttes. La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat!



Jean Cupani
Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres

Octobre, mois de transition

e mois d'octobre est vraiment le mois des changements car nous passons de l'été le plus chaud depuis une cinquantaine d'années à un mois d'octobre qui devrait annoncer l'automne et qui, au contraire, annonce le début de l'hiver avec des températures plus basses que d'habitude.

La transition écologique est en marche avec la venue de nouveaux marchés économiques et la création d'entreprises, générant ainsi des emplois dans notre métropole. Pour notre commune, la transition entre l'exécution du budget prévisionnel 2022 et la préparation du budget 2023 doit se faire dans le respect de nos orientations budgétaires mais en restant prudents car, au vu des modifications financières gouvernementales, nous devons faire face à de nombreuses situations imprévues avec lesquelles nous devons nous adapter et surtout faire des choix. À Saint-Martind'Hères, l'équipe dirigeante est à gauche, elle privilégie les services publics et le bien-être des Martinérois tout en respectant les investissements prévus. Notre groupe est solidaire de la gestion du budget communal et prend sa part dans les prises de décision. Les dispositifs gouvernementaux mettent en danger les communes de la métropole. Cette dernière se doit d'accompagner l'ensemble de ces communes, qu'elles soient petites ou grandes. Le groupe des élu(e)s socialistes de Saint-Martin-d'Hères œuvre à une bonne exécution de ce soutien métropolitain.

Nous vous souhaitons un bon mois d'octobre.



Thierry SemanazParti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

Une rentrée très, très compliquée!

a rentrée est le moment, pour l'ensemble des collectivités de France, des discussions budgétaires concernant l'année civile 2023. En effet, le temps des débats est long, les choix sont difficiles, avant la proposition au Conseil municipal du vote de celui-ci. Et ce budget, exactement comme celui des ménages, est très compliqué. Mieux, c'est un véritable calvaire.

Le gouvernement a décidé l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires. C'est une très, très bonne chose pour nos agents. Cela faisait si longtemps que leurs salaires étaient gelés. Mais qui paye cela ? Ce sont les communes. Nous.

Or, entre les prix de l'énergie qui explosent et la hausse de tous les matériaux, nous ne nous en sortons plus financièrement!

Partout en France, les collectivités territoriales envisagent de possibles hausses des taxes foncières. Partout. Cela veut donc bien dire qu'il y a un problème structurel!

Nous devons prendre fermement position pour une hausse significative des dotations de l'État aux collectivités.

Dans le cadre de la loi sur les taxations des super profits, l'ensemble de nos députés doivent porter cette revendication et proposer en parallèle un texte permettant aux collectivités de retrouver des moyens pour satisfaire notre population.

Coordonnons-nous : communes, intercommunalité, parlementaires pour mener la bataille politique. Sans cela, nous serons tous, sans exception, perdants !

Minorité municipale



Georges Oudjaoudi Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

Un retard coupable

oilà des années que nous soutenons la nécessité de modifier des infrastructures et des comportements dans notre ville afin de réduire nos consommations énergétiques, supprimer les îlots de chaleurs, redonner la ville aux enfants, redonner ses chances à la nature dans la ville... Nous demandions d'agir et pas seulement de se préoccuper. Nous allons paver les effets de ce retard coupable. Les finances du fonctionnement de notre commune se sont nourries de la manne de la vente des 424 logements, de la retenue salariale de nos agents et de nos impôts élevés. Mais comme le bel été de la cigale, tout a une fin. Nous voilà donc rattrapés par les contraintes financières et les restrictions budgétaires. À un moment où il faudrait redoubler d'efforts pour ne pas dégrader nos modes de vie. C'est précisément à ce moment que l'on va aussi réduire les investissements, réduire les subventions et appeler les agents à se mobiliser pour réduire toutes les dépenses de fonctionnement, subir les défausses de l'État vers les collectivités locales comme La Métro qui devra revoir le déroulement de son programme pluriannuel d'investissement. Elle ne sera pas d'une grande aide pour la commune.

Il nous restera à montrer du doigt l'État dont la politique consistera à endiguer les conséquences sociales les plus dures mais ne permettra pas de trouver les justes équilibres de la solidarité en refusant de prendre l'argent là où il est.



David SauraLes Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

Smh la sécurité avant tout

e me réjouis qu'après tant d'années la décision d'armer la police municipale soit enfin adoptée par la mairie, et donc de reconnaître que nous avions raison depuis le début.

Ce cap franchi permettra d'être dissuasif pour les délinquants, apportera plus de crédibilité aux forces de l'ordre municipales, veiller à la protection de nos policiers sur le terrain, et enfin d'être adapté à la situation face à l'insécurité ambiante.

Je suis certain que nous sommes sur la bonne voie pour garantir aux Martinérois une meilleure qualité de vie.

SMH nous n'avons pas dit notre dernier mot.



Claire Menut SMH demain

claire.menut@saintmartindheres.fr

Économies d'énergie : de la contrainte au choix

1 augmentation du prix des énergies s'explique par plusieurs facteurs dont la reprise économique post-covid, la guerre en Ukraine et l'entretien du parc nucléaire français. Le prix de gros de l'électricité a donc explosé et a atteint cet été, le prix de 1 000 euros le MWh. Cette flambée des prix a un impact majeur sur les économies européennes et sur les revenus des ménages. Face à cela, l'Europe essaie d'agir et en France, le bouclier tarifaire a eu un réel impact. Selon l'Insee, la facture des ménages s'est alourdie de 28 % sur un an, mais l'augmentation aurait été de 54 % sans bouclier. Mais même si le gouvernement a prolongé ce bouclier et si d'autres actions sont mises en place, la situation dans les mois à venir va devenir de plus en plus critique pour les ménages. Cette charge croissante sera aussi une difficulté pour notre commune qui va devoir gérer une augmentation historique des prix des énergies. Notre municipalité va donc être amenée à faire des choix pour gérer cette augmentation et les citoyens vont être les premiers impactés. Les mois à venir vont donc être difficiles pour tous et nous ne savons pas combien de temps cela va durer. Mais nous avons l'espoir que de cette situation de crise émergent de nouvelles manières de vivre plus respectueuses de l'environnement et qui, tout en nous permettant de soutenir les ukrainiens, nous permettent aussi de contribuer à l'effort pour limiter le réchauffement climatique.s.



Abdellaziz Guesmi

Indépendan:

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Renaudie: un cynique abandon

a population de Renaudie, ce quartier prétendument prioritaire, vient de manifester sa détresse face à la politique d'abandon dont elle est la victime. Renaudie, c'est l'échec scolaire, le chômage et des négligences de toute nature. Renaudie c'est aussi un tissu associatif très actif et une municipalité... absente. Et pourtant Renaudie lui "apporte" des millions d'€ d'aides publiques! À Renaudie 46,5 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Le taux de chômage atteint les 35 %, voire plus. Ces multiples difficultés sont couplées à une augmentation de la délinquance et des trafics, de saccages de garages, des conflits d'usages sur l'espace public qui induisent un sentiment d'insécurité et renvoient une image dégradée du quartier. Que répond la majorité aux habitants? La vente à la découpe des garages et des box et leur condamnation à l'aide de murs en béton! Ceci a pour effets de saturer les espaces de stationnement public, de vider les soussols d'une présence humaine et de générer de l'insécurité. Les élus ont abandonné leur poste et les bailleurs font leur loi. Pourtant, d'autres solutions existent : c'est ce que je propose depuis 2014, et que la majorité refuse d'entendre. Exactement comme elle a réagi à mes propositions concernant

la police municipale : elle a attendu 8 années pour les mettre en œuvre ! Renaudie doit-il attendre autant pour voir une améliora-

tion de sa vie et de sa sécurité? Je le crains.

MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Tél. 04 76 60 73 73. Service état civil fermé au public le lundi matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIOUE

Permanence en Maison communale, sur rendez-vous au 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences en Maison communale, sur rendez-vous, au 04 76 60 73 73 ou sur conciliateurs.fr - rubrique > Contacter > Saisir le conciliateur

IMPÔTS

Service d'accueil personnalisé sur rendez-vous:

impots.gouv.fr - rubrique "contact".

URGENCES: Samu: 15 - Centre de secours: 18 - Police secours: 17 Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40 Police municipale: 04 56 58 91 81 - SOS Médecins: 04 38 701 701 Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : accueil sur rendez-vous au 04 76 60 74 12

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier.

Sur rendez-vous auprès de l'accueil des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier :

ouvert à tous les Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale avec application du tiers payant pour la facturation.

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h.
- À la permanence de soins, sur rendez-vous, 44 rue Henri Wallon (service d'aide et de soins à domicile). Tél. 04 56 58 91 11

0 800 805 807 (gratuit depuis un poste fixe) ou accueil.espace-public-

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

voirie@lametro.fr

Fau

Voirie

- Accueil administratif en Maison communale: 04 57 04 06 99 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite": 04 76 98 24 27 astreinte 24 h/24, 7j/7

Contact mail:

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement 04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave

Horaires d'été (avril - octobre)

• du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h

Horaires d'hiver (à partir de novembre)

• du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30

N° vert (gratuit): 0 800 500 027

Collecte des déchets ménagers

Poubelles grises, poubelles vertes "Je trie", poubelles marron (déchets alimentaires): jours, horaires de sortie et de remise sur l'espace privé des conteneurs sur:

grenoblealpesmetropole.fr

À noter : afin de libérer l'espace public au plus vite et de limiter l'impact visuel lié à la présence de conteneurs, ces derniers sont à rentrer au plus tôt après la collecte.

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE PLANIFICATION 5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62

Collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux

- Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
- >> Service gratuit pour les particuliers
- >> Service payant pour les professionnels ayant signé une convention avec la Ville Vaccinations : séances de vaccinations gratuites pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes, sur rendez-vous sur place ou au 04 76 60 74 62.

Violences conjugales: permanences du lundi au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2022 et sur saintmartindheres.fr

POINT ACCUEIL INFORMATION BUDGET: LIEU D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Nouveau! Le Centre communal d'action sociale propose aux habitants rencontrant des difficultés dans la gestion de leur budget, de contacter sans attendre le PAIB, guichet unique sur la thématique budget, qui peut les accompagner dans une démarche de création d'un dossier de surendettement, d'impayés... Après un premier temps d'échange pour faire le point sur la situation budgétaire et si la demande relève du PAIB, un rendez-vous pourra être convenu avec une conseillère en économie sociale et familiale pour étudier les besoins et les solutions possibles. En revanche, si la demande ne relève pas du PAIB, une orientation vers le bon interlocuteur pourra être conseillée. Le PAIB peut également être contacté pour toute demande de conseils en matière de consommation.

Pour contacter le PAIB:

Tél. 04 76 60 74 12 - Mail : ccas.paib@saintmartindheres.fr En se rendant au CCAS, 111 avenue Ambroise Croizat



Pour suivre l'actualité martinéroise, inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle : saintmartindheres.fr





1 Rue Marcel Chabloz 38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 - averi@averi.fr



À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR!





www.e-lectorc.com/st-martin-dheres



Conseil municipal

Mercredi 19 octobre - 18 h

// Maison communale Et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville

"Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement" Semaine d'information sur la santé mentale (Sism)

Du 10 au 23 octobre

Voir page 9 et sur saintmartindheres.fr Enquête publique : Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

du Drac aval

Permanence du commissaire-enquêteur

Vendredi 21 octobre de 13 h 30 à 16 h 30

// Salle du Conseil municipal (Maison communale)

Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale

Vendredi 11 novembre - 11 h

// Monument aux morts de la guerre 1914-1918 (Village)

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

contact-smhenscene@saintmartindheres.fr www.facebook.com/SMHenscene Infos et billetterie sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

La Vérité

La mythique compagnie Conférence théâtralisée - Dès 12 ans Gratuit sur réservation

Samedi 15 octobre - 18 h

// Espace culturel René Proby

Chinese man

The groove sessions live

+ Scratch bandits crew + Baja Frequencia Feat.

Youthstar & Miscellaneous

1^{re} partie : Al'Tarba

Musique - Concert debout

Samedi 22 octobre - 20 h

// L'heure bleue

Perséphone ou le premier hiver

Compagnie Girouette et Quentin Lugnier Spectacle musical illustré - Dès 7 ans

. Vendredi 4 novembre - 14 h 30

Samedi 5 novembre - 10 h

// L'heure bleue



GiedRé: Tournante 2022!

1^{re} partie : Évelyne Zou a trouvé des musiciens

Musique et humour

Mercredi 9 novembre - 20 h

// L'heure bleue

Terres mères

Le chantier collectif

Théâtre

Mercredi 16 novembre - 20 h

// Espace culturel René Proby

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Collection du Veyrier - Itinéraire de dilettante

>> À voir jusqu'au 5 novembre

Entrée libre

>> "Claude Viallat et autres supports", conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 20 octobre - 19 h

Espace Artothèque

Prêt d'œuvres

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h

MÉDIATHÈQUE

La Science taille XX elles

Exposition dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et de la Fête de la science

>> À voir iusqu'au 17 octobre

// Hall de la Maison communale

Fête de la science : Allo ? Ici la Terre!

Jusqu'au 17 octobre

// Voir page 22

et sur culture.saintmartindheres.fr

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-débat

Animal de Cyril Dion

Avant-première

Jeudi 13 octobre - 20 h

Ciné Relax (ex Ciné-ma différence)

Dimanche 30 octobre - 15 h

La Fête du cinéma d'animation

Du 22 au 25 octobre



+ d'infos sur culture.saintmartindheres.fr